

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 septembre 2026
N°996

La deuxième édition de Choose France – Édition France aura lieu le 23 novembre prochain à Paris

Participez à un événement qui met à l'honneur les entreprises qui ont fait le choix d'investir en France.

Conformément à l'engagement du président de la République Emmanuel Macron, le Gouvernement a initié en 2025 l'édition française du Sommet Choose France. Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, annonce le lancement de la deuxième édition de Choose France – Edition France qui se tiendra **le 23 novembre 2026 à Paris.**

Comme l'édition précédente, cet événement mettra à l'honneur les entreprises françaises (start-ups, PME, ETI, grandes entreprises et financeurs privés) qui ont fait le choix de produire, acheter, investir, créer des emplois en France.

En 2025, ce sont 30,4Mds€ qui ont été investis en France par 200 entreprises françaises dans 151 projets d'investissements différents. Choose France – Edition France avait réuni ces entreprises pour valoriser leurs investissements dans tous les secteurs et tous les territoires.

Vous êtes une entreprise française et vous avez un projet d'investissement en France ?

Cette seconde édition de Choose France – Edition France est l'occasion de les valoriser !

L'édition 2026 permettra aux entreprises participantes d'être mises en relation avec d'autres industriels et représentants du monde économique, d'échanger avec des décideurs publics de haut niveau et de valoriser à grande échelle leurs engagements nouveaux et leur impact sur l'ensemble du territoire national.

Elle sera également l'occasion pour le Gouvernement de faire un point sur les grands projets stratégiques lancés en 2025. La thématique de la souveraineté sera au cœur des échanges.

Comment participer ?

- Les investissements sont supérieurs à 5 millions d'euros ;
- Les projets visés doivent présenter des retombées positives significatives en termes d'emplois et de développement économique pour les territoires ;
- Ils doivent correspondre à de nouveaux engagements depuis la précédente édition du Choose France (pris après décembre 2025) ;
- Tous les secteurs économiques (souveraineté industrielle, économie circulaire, énergie et décarbonation, numérique -IA, *data centers*, quantique, cybersécurité, cloud-, spatial, santé, etc.) sont concernés.

Les entreprises intéressées sont invitées à transmettre leurs propositions jusqu'au 21 septembre 2026 :

[Proposer un projet](#)

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 41 20 - presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr

Accéder au formulaire de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/candidature-choose-france-edition-france-2026>